

— A quel Ordre appartiennent ces religieuses ?

— Aux *Adoratrices du Saint Sacrement*, répondit une dame ; il en existe une maison dans la ville que j'habite.

Et qu'est-ce que cet Ordre ? dit Maréchal.

La Dame allait répondre, mais un vieux monsieur la devança.

— C'est, dit-il, un Ordre contemplatif. Figurez-vous que ces pauvres religieuses passent jusqu'à sept heures et plus dans l'église, à méditer en silence ou à chanter à pleine voix des psaumes latins ; je ne comprends pas cette vocation-là.

Ni moi non plus, dit Maréchal. A défaut des familles l'Etat devrait intervenir pour empêcher les jeunes filles de s'enterrer ainsi vivantes.

— Et la liberté dit le notaire de Mont Louis, qu'en faites-vous, Messieurs ? C'est bientôt fait de réclamer l'intervention de l'Etat ; mais cela a des inconvénients et des conséquences allant plus loin qu'on ne veut. Le gouvernement se mêle déjà d'assez de choses, et n'est que trop porté à empiéter sur les droits de l'individu et de la famille. Laissons les jeunes filles majeures disposer d'elles. Pourvu qu'il ne blesse pas les droits d'autrui, chacun doit être libre de prendre son plaisir où il le trouve. Vous trouvez votre plaisir à vous marier, très bien, mariez-vous. Vous trouvez votre plaisir à vous faire Sœur de charité ; à merveille, c'est une belle vocation, faites-vous Sœur de charité. Vous trouvez votre plaisir à prier Dieu toute la journée, entrez dans un Ordre contemplatif. Je le répète, pourvu qu'il n'offense ni la loi, ni la morale, chacun doit être libre de prendre son plaisir où il le trouve.

Ces raisons semblèrent contenter tout le monde, et on parla d'autres choses.

Je n'avais rien dit, moitié par timidité, moitié à cause d'un rhume de cerveau et de poitrine. C'est très fatigant de causer en wagon quand on est enrhumé. Quand, les autres voyageurs étant descendus, je me trouvai seul avec le notaire, je ne pus m'empêcher de le remercier d'avoir défendu les Ordres contemplatifs.

— Ecoutez, me dit-il, j'ai pour principe de défendre la religion ; mais entre nous, je vous avouerai que je ne vois pas quel plaisir on peut trouver à prier Dieu, huit heures par jour. Lorsque j'ai fait ma prière du matin et celle du